

Avril 2013

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

CONSEIL

Cent quarante-sixième session

Rome, 22-26 avril 2013

Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-cinquième session

Résumé

Le programme de travail pluriannuel du Conseil (CL 140/REP, Annexe H, Section F) prévoit que le Conseil examine l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions adoptées à sa précédente session.

Le tableau ci-après récapitule celles adoptées par le Conseil à sa cent quarante-cinquième session (Rome, 3-7 décembre 2012) et précise i) le ou les paragraphe(s) pertinent(s) dans le rapport du Conseil (indiqués entre parenthèses) ainsi que le rapport ou document de référence; et ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque décision.

Mesure suggérée au Conseil:

Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:

Louis Gagnon

Directeur de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole

Tél.: +39 06570 53098

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration					
	Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011 ----- <i>Rapporteur: Boyd Haight</i>				
1.	Poursuivre les efforts consentis par la FAO en faveur d'une représentation géographique équilibrée parmi le personnel du cadre organique en tenant compte des compétences exigées (par. 7)		X		L'état d'avancement a été communiqué au Comité financier en mars 2013 (voir les documents FC 148/12 et CL 146/3: www.fao.org/bodies/fc/fc148/fr www.fao.org/docrep/meeting/027/MG229F.pdf .
2.	Élaborer un Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013 plus concis et plus ciblé, pour examen par le Conseil à sa première session en 2014, en y incorporant les améliorations recommandées au paragraphe 8 du rapport du Conseil: www.fao.org/docrep/meeting/027/mf558f.pdf			X	L'évaluation de fin d'exercice biennal et la préparation du Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013 sont prévues vers la fin 2013.
	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate ----- <i>Rapporteur: David Benfield</i>				
3.	Faire en sorte que les actions du PAI qui n'auraient pas encore été menées à terme en 2012 soient intégrées et achevées en 2013 (par. 11)		X		Le programme d'exécution du PAI pour 2013 a été élaboré en vue de l'achèvement de toutes les activités liées à ce plan d'ici à fin 2013. Voir le document C 2013/26 (par. 97-100): www.fao.org/docrep/meeting/027/mg067f.pdf .

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
4.	Employer en totalité en 2013, pour des activités liées au PAI, tout solde non dépensé des crédits ouverts pour 2012 au titre de ce plan, afin d'éviter des reports sur 2014 (par. 11)		X		Le plan des dépenses du PAI pour 2013 a été établi en vue de l'achèvement de toutes les activités liées au PAI. Voir le document C 2013/26 (par. 256-261): www.fao.org/docrep/meeting/027/mg067f.pdf .
5.	Présenter à la Conférence, à sa trente-huitième session, après examen par le Conseil à sa cent quarante-sixième session, un rapport complet sur la mise en œuvre du PAI et le processus de réforme de la FAO – rapport qui contiendra des informations détaillées de nature quantitative, qualitative, financière et budgétaire et qui prendra en compte la pérennité et les effets multiplicateurs des avantages du PAI (par. 11)	X			Voir le document C 2013/26, « Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO ».
6.	Présenter en 2013, dans le cadre de la poursuite d'une réforme intégrée, un rapport sur les dispositions prises à la suite du PAI (par. 11)	X			Voir le document C 2013/26, « Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO ».
7.	Mener à bien l'action 7.22 concernant le remaniement approfondi du Manuel de la FAO, selon une approche analogue à celle qui a été suivie par le Gouvernement mexicain (par. 12)		X		Cette tâche est prévue dans le plan du PAI pour 2013 (achèvement programmé en décembre 2013), sous la responsabilité du Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances. Voir le document C 2013/26 (par. 236, alinéa vi, et 259, alinéa v).
8.	Présenter à la cent quarante-sixième session du Conseil un document de synthèse sur les modalités d'application des objectifs d'équité hommes-femmes (par. 12)	X			Des précisions ont été fournies à la cent quarante-huitième session du Comité financier. Voir le document FC 148/12 (par. 17-20): www.fao.org/bodies/fc/fc148/fr .
9.	Communiquer aux fonctionnaires et aux États membres un document sur l'approche révisée du changement de culture, en même temps que le document sur la politique de mobilité (par. 12)	X			Voir le document C 2013/26, « Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO » (Annexe VI).

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
10.	Poursuivre les travaux en cours sur l'équilibre linguistique et l'évaluation de la qualité de la traduction automatisée (par. 12)		X		Cette tâche est prévue dans le plan du PAI pour 2013 (achèvement programmé en décembre 2013), sous la responsabilité du Directeur du Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer. Voir le document C 2013/26 (par. 238, alinéa iii): www.fao.org/docrep/meeting/027/mg067f.pdf .
11.	Mener à terme le recrutement du médiateur (par. 12)		X		Le recrutement devrait être terminé d'ici au mois de juillet 2013, sous la responsabilité du Directeur du Bureau des ressources humaines. Voir le document C 2013/26 (par. 237, alinéa v).
12.	Marquer les actions considérées comme achevées et closes d'un astérisque dans le rapport final sur la mise en œuvre du PAI et y apporter un complément d'information (par. 12)	X			Voir le document C 2013/26, « Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO ».
	Changements transformationnels de l'exercice biennal 2012-2013 ----- <i>Rapporteur: Boyd Haight</i>				
13.	Mettre en œuvre les changements transformationnels et, en même temps, veiller à ce que le Programme de travail et budget approuvé pour 2012-2013 soit exécuté dans son intégralité (par. 13, alinéa d)		X		L'action progresse comme prévu pour être achevée en 2013. L'état d'avancement a été communiqué aux Comité financier et Comité du Programme en mars 2013 (voir les documents PC 113/5–FC 148/9, FC 148/10, CL 146/3, CL 146/4): www.fao.org/docrep/meeting/027/MG229F.pdf www.fao.org/docrep/meeting/027/MG212F.pdf .

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
14.	Présenter d'autres changements transformationnels pour examen dans le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget 2014-2015 (par. 13, alinéa j)	X			Ces changements sont exposés dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil: www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490f.pdf
	Cadre stratégique révisé et ébauche de plan à moyen terme 2014-2017 ----- <i>Rapporteur: Boyd Haight</i>				
15.	Apporter à l'objectif stratégique 1 les modifications décrites au paragraphe 15 du rapport du Conseil (par. 15)	X			Ces modifications sont prises en compte dans le document C 2013/7, « Cadre stratégique révisé », présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil: www.fao.org/docrep/meeting/027/mg015f.pdf .
16.	Développer le sixième objectif visant au maintien et à l'amélioration de la qualité technique des activités de l'Organisation relatives à l'établissement de normes, aux connaissances et à la fourniture des biens publics, y compris les indicateurs de résultat (par. 16, alinéa a)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil: www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490f.pdf .
17.	Intégrer la parité hommes-femmes à tous les objectifs stratégiques (par. 16, alinéa b)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil.
18.	Prendre en compte les orientations émanant des conférences régionales et des comités techniques (par. 16, alinéa c)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
19.	Affiner les plans d'action grâce à la prise en compte des fonctions essentielles reformulées (par. 16, alinéa d)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil.
20.	Prendre en compte les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (par. 16, alinéa f)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil.
21.	Donner un aperçu clair de la structure organisationnelle et des rapports hiérarchiques, des rôles et des responsabilités dans le projet complet de PMT (2014-2017) et de PTB (2014-2015) (par. 17, alinéa b)	X			Cette mesure est prise en compte dans le document C 2013/3 (PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015), présenté pour examen à la cent quarante-sixième session du Conseil.
	Amélioration du Programme de coopération technique (PCT) ----- Rapporteur: Laurent Thomas				
22.	Présenter lors d'une Réunion conjointe, avant la fin de 2013, un plan de mise en œuvre des mesures de renforcement du PCT en accord avec le processus de réflexion stratégique et les cadres de programmation par pays (par. 21)		X		Des travaux sont en cours sur les principaux risques / parties prenantes / produits escomptés / jalons prévus concernant, entre autres, trois grands domaines: • utilisation des cadres de programmation par pays (CPP) comme point de départ de la définition, pour chaque pays, de priorités d'assistance au titre du PCT conformes aux objectifs stratégiques; • rôle et responsabilités étendus des bureaux décentralisés; • simplification et harmonisation accrues des procédures.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Rapport de la vingt-troisième session du Comité de l'agriculture (21-25 mai 2012) ----- <i>Rapporteur: Robert Guei</i>				
23.	Veiller à ce que les activités de la FAO au Siège et sur le terrain soient en phase, dans le cadre des objectifs stratégiques, de telle sorte que le travail normatif et les activités d'établissement de normes de l'Organisation aient un impact concret au niveau des pays (par. 22, alinéa a)		X		Les plans de travail relatifs aux objectifs stratégiques comprendront les activités menées sur le terrain en complément des travaux d'établissement de normes et de règles du Siège. La plupart des équipes chargées des objectifs stratégiques ont entrepris de consulter les bureaux régionaux en vue d'établir des priorités.
24.	Fournir un complément d'informations sur les procédures de fonctionnement du Programme d'action mondial pour un développement durable de l'élevage et sur ses relations avec le Comité de l'agriculture, et continuer à s'engager dans cette initiative multipartite, à y jouer un rôle central et à en assurer le secrétariat si nécessaire (par. 22, alinéa b)		X		Les parties concernées se sont accordées sur une organisation initiale du Programme comportant i) une plateforme multipartite ouverte permettant de rechercher le consensus sur les questions et actions prioritaires; ii) un groupe directeur chargé de la supervision générale, des orientations et du suivi; iii) des groupes chargés des différents domaines d'intervention pour mettre en œuvre le programme de travail; et iv) un groupe d'appui, actuellement hébergé par la FAO. Une manifestation est prévue en marge de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (juin 2013), afin d'informer les Membres et autres parties prenantes sur l'avancement du Programme, de renforcer la sensibilisation et l'adhésion des gouvernements et des parties prenantes intéressées, et d'examiner la mise en concordance du Programme avec les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
25.	Fournir aux Membres des informations suffisantes, fiables et impartiales sur la gestion durable des ressources naturelles pour l'alimentation et l'agriculture, dans le contexte du changement climatique (par. 22, alinéa d)		X		La collecte, la mise à jour et l'échange des informations pertinentes sont en cours. Des éclairages récents ont conduit à y ajouter le transfert, de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) à la FAO, du modèle et des données du système mondial de zones agro-écologiques, et la publication d'une base de données mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre.
26.	Définir le mandat d'une Unité de coordination sur les perspectives régionales et mondiales relatives aux ressources naturelles pour l'alimentation et l'agriculture, de sorte que ce mandat soit complémentaire de celui des autres organisations concernées, y compris s'agissant des exigences spatiales et financières, et qu'il puisse être soumis à l'examen des organes directeurs de la FAO (par. 22, alinéa e)			X	La nature et les modalités de fonctionnement de l'Unité de coordination seront réexaminées à la suite de l'adoption des changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la FAO.
27.	Transmettre à la Conférence pour adoption le projet de résolution relatif au Code international de conduite pour la gestion des pesticides (par. 23)	X			Mesure achevée. Voir les documents C 2013/LIM/3, « Code de conduite international sur la gestion des pesticides (Projet de Résolution) », et C 2013/30, « Code de conduite international sur la gestion des pesticides »: www.fao.org/docrep/meeting/027/mg095f.pdf
28.	Mettre en œuvre l'initiative de Partenariat mondial sur les sols (par. 24)		X		Le règlement intérieur a été établi et sera examiné pour adoption par la première Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, qui se tiendra les 23 et 24 mai 2013. Le Groupe technique intergouvernemental sur les sols sera nommé à cette même session et l'on examinera les progrès accomplis dans l'élaboration des plans d'action des différents volets du Partenariat mondial.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Rapport de la soixante-neuvième session du Comité des produits (28-30 mai 2012) ----- Rapporteur: Boubaker Ben Belhassen				
29.	Tenir compte, dans les analyses du Secrétariat du Comité des produits, des liens de plus en plus forts entre les marchés agricoles, financiers et énergétiques (par. 25, alinéa a)		X		Les premières mesures ont été prises et des activités débiteront dès que possible.
30.	Maintenir et renforcer l'aide que la FAO apporte aux États Membres en matière de politiques et de programmes en vue d'atténuer efficacement les effets négatifs du niveau élevé et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires grâce au renforcement des capacités institutionnelles de négociation (par. 25, alinéa c)		X		Un certain nombre de consultations sous-régionales et nationales sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires sont en cours d'organisation. Des travaux préparatoires et des activités de planification sont également en cours.
	Rapport de la trentième session du Comité des pêches (9-13 juillet 2012) ----- Rapporteur: Hiromoto Watanabe				
31.	Apporter davantage d'aide aux pays en matière de collecte de données et de contrôle de la qualité de celles-ci pour le rapport périodique sur <i>La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture</i> (par. 26, alinéa a)		X		L'Organisation recherche actuellement des fonds pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (projet FishCode-STP) et de l'aquaculture (FishCode-STA), mais les sommes recueillies sont insuffisantes. Le Département des pêches et de l'aquaculture travaille néanmoins en collaboration avec la Division de la statistique à la mise en œuvre la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, grâce à l'ajout d'une rubrique Pêches et aquaculture dans le plan de travail 2013.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
32.	Intensifier l'action visant à faciliter l'accessibilité et la mise en application efficace des dispositions du Code de conduite pour une pêche responsable et des instruments connexes, notamment par une aide assidue aux pays en développement (par. 26, alinéa b)		X		Des efforts constants ont été consentis pour faciliter une mise en œuvre efficace du Code de conduite et des instruments connexes, y compris par l'amélioration du questionnaire périodique servant au suivi. La Consultation technique sur la conduite de l'État du pavillon s'est achevée sans problème par l'adoption des Directives volontaires pour la conduite de l'État du pavillon, qui devraient être approuvées à la prochaine session du Comité des pêches. L'Organisation fait appel à des fonds extrabudgétaires pour aider de nombreux États Membres à mettre le Code en pratique en adoptant une approche écosystémique des pêches (AEP) et de la production aquacole (EAA) et en se servant des aspects spécifiques de cet instrument. Le Département des pêches et de l'aquaculture collabore également avec d'autres partenaires internationaux pour élaborer un programme s'attaquant aux problèmes de durabilité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.
33.	Compte dûment tenu des incidences budgétaires et dans la limite des ressources dont la FAO dispose, fournir: i) une assistance supplémentaire en faveur du développement de l'aquaculture en Afrique et dans les petits États insulaires en développement (PEID); ii) un soutien technique aux organismes régionaux et nationaux des pêches pour ce qui concerne la pêche et l'aquaculture artisanales dans les pays en développement; iii) avec des ONG et d'autres donateurs, un appui financier et technique aux pays en développement pour leur permettre de		X		Le processus consultatif d'élaboration des Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables, qui comprend les travaux préparatoires de la Consultation technique (Rome, 20-24 mai 2013), est en cours. Les réseaux régionaux d'aquaculture ont été créés en Afrique et en Amérique latine. Un processus identique a été amorcé dans la région Pacifique afin de soutenir les petits États insulaires en développement. Un soutien constant a été apporté aux États Membres, et notamment aux pays en développement, pour les aider à lutter contre la pêche illicite, non

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	renforcer leurs capacités de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) (par. 26, alinéa d).				déclarée et non réglementée. En particulier, on s'efforce actuellement de réunir les fonds nécessaires au maintien du programme de renforcement des capacités associé à l'Accord de 2009 de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
34.	Évaluer l'impact des programmes d'écoétiquetage sur la gestion des pêches et les retombées économiques (par. 24, alinéa h)		X		Comme le Comité des pêches l'a demandé à sa trentième session, l'Organisation continue de suivre les normes privées et l'écoétiquetage dans le commerce des produits de la mer, et notamment les applications du projet de cadre d'évaluation des Directives de la FAO pour l'étiquetage écologique du poisson et des produits des pêches de capture marines.
35.	Étudier les répercussions de la pêche industrielle sur les espèces correspondant aux niveaux trophiques inférieurs (par. 26, alinéa i)		X		Une étude théorique a été lancée, fondée sur les travaux publiés disponibles et les résultats de recherche pertinents. Si l'on parvient à réunir les fonds nécessaires, une évaluation plus complète sera également entreprise, sur la base d'études de cas de pays en développement, et une réunion d'experts sera organisée pour fournir une synthèse et des orientations aux Membres sur la gestion des petits pélagiques.
36.	Faire en sorte que les priorités dans le domaine des pêches et de l'aquaculture soient prises en compte dans les objectifs stratégiques et que l'importance des fonctions essentielles et des avantages comparatifs de la FAO, ainsi que le lien avec ses activités normatives, notamment en matière d'établissement de normes, soient soulignés (par. 26, alinéa k)		X		Le Siège et les bureaux décentralisés s'emploient à intégrer les priorités des pêches et de l'aquaculture dans les objectifs stratégiques pour l'élaboration du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015. Le Département des pêches et de l'aquaculture a également participé activement à la formulation des objectifs stratégiques en créant une équipe spéciale interne chargée de l'examen et du suivi de ces objectifs.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Rapport de la vingt et unième session du Comité des forêts (24-28 septembre 2012) ----- Rapporteur: Peter Csoka				
37.	Continuer de jouer un rôle actif dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) (par. 27, alinéa a)		X		La FAO a maintenu sa contribution à plusieurs initiatives du PCF, dont une, en particulier, portant sur les finances forestières; coordonné les travaux sur le rapport du PCF au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF); lancé la révision et la publication des documents d'information du PCF; collaboré avec le secrétariat du FNUF pour soutenir la célébration de la Journée internationale des forêts; et amorcé les préparatifs d'un séminaire du PCF, qui permettra d'élaborer la stratégie à appliquer dans les actions et activités futures du Partenariat. La FAO a également organisé des réunions des membres du PCF, en personne et par téléconférence, et prépare la prochaine, qui aura lieu à l'occasion de la dixième session du FNUF (FNUF10).
38.	Encourager une gestion durable des forêts et des arbres fondée sur une approche intégrée prenant en compte l'ensemble du paysage et définir clairement le rôle futur de la FAO dans le « Défi de Bonn » (par. 27, alinéa b)		X		La FAO organise, en marge de réunions internationales telles que le FNUF, des manifestations auxquelles elle participe, pour promouvoir une gestion des forêts et des arbres dans le cadre d'une approche paysagère intégrée, et a préparé une manifestation spéciale célébrant la Journée internationale des forêts. Le thème de la restauration du paysage forestier et de la façon dont on pourrait relever efficacement le « Défi de Bonn » (restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2020) est l'un des sujets clés débattus lors de ces manifestations. Un nouveau mécanisme de restauration du paysage forestier est actuellement proposé

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
					au sein du Département des forêts. Il permettrait d'améliorer la mise en œuvre de cette restauration au niveau des pays en s'entremettant dans la négociation de nouveaux projets et programmes et en coordonnant l'action de la FAO entre les départements et les bureaux décentralisés.
39.	Mettre en évidence les moyens de renforcer les liens entre la foresterie et l'agriculture dans les différents secteurs et organismes et dans les politiques de gestion des terres, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire (par. 27, alinéa c, point ii)		X		Début 2013, la FAO a publié « Advancing Agroforestry on the Policy Agenda: A guide for decision-makers », un document qui plaide en faveur des systèmes intégrés d'exploitation des terres associant la gestion des arbres et celle des cultures et/ou de la production animale. En 2013, l'Organisation a également publié « Toward the Assessment of Trees Outside Forests – A thematic Report in the framework of the Forest Resources Assessment – FRA », une brochure destinée à aider les décideurs à tenir compte des ressources et des services que représentent les arbres hors forêt pour la foresterie, l'agriculture, l'environnement et le développement rural et urbain. Les préparatifs de la Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sont en cours. Celle-ci se tiendra en mai 2013 et soutiendra une approche intersectorielle du renforcement des liens entre foresterie, agriculture et sécurité alimentaire.
40.	Aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement dans le domaine de la dendroénergie (par. 27, alinéa c, point iii)		X		Des projets en cours sur le terrain au Ghana et au Monténégro ont reçu un appui.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
41.	Soutenir les efforts consentis sur le plan national pour renforcer la base financière de la gestion durable des forêts et intensifier l'appui apporté à la création d'outils et de mécanismes permettant un meilleur financement des programmes relatifs aux forêts et aux parcours (par. 27, alinéa c, point iv)		X		Un guide de mise en place d'un fonds forestier national est en cours de rédaction et un atelier d'experts régional pour l'Amérique latine a été organisé afin de réunir des informations. La FAO a coopéré avec les membres du PCF pour mettre sur pied une initiative conduite par une organisation sur les finances forestières concourant aux travaux du FNUF et a apporté sa contribution au Groupe spécial d'experts intergouvernemental sur le financement des forêts.
42.	Renforcer les mécanismes de gouvernance et promouvoir l'intégration systématique des questions forestières dans les principales politiques relatives à l'environnement, à la biodiversité et à l'utilisation des terres à tous les niveaux, notamment en appuyant le Mécanisme en faveur des agriculteurs et des forêts (par. 27, alinéa c, point v)		X		Le Mécanisme en faveur des agriculteurs et des forêts a été officiellement lancé dans six pays pilotes (Gambie, Libéria, Népal, Myanmar, Nicaragua et Guatemala). Des experts ont examiné les moyens de renforcer les effets de synergie entre les initiatives REDD+ et celles liées à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux dans les pays concernés, et des recommandations ont été formulées sur la voie à suivre.
43.	Aider les pays à renforcer les systèmes nationaux d'information sur les forêts de façon à enrichir le fonds de connaissances, les statistiques et les informations sur les forêts pour une meilleure gouvernance de ces ressources naturelles (par. 27, alinéa c, point vi)		X		Des travaux sont en cours sur l'intégration de paramètres socioéconomiques dans les évaluations nationales des forêts et une consultation d'experts est programmée pour mai.
44.	Étudier les moyens de renforcer l'efficacité des futurs programmes de travail pluriannuels, notamment pour ce qui est de fixer les priorités, d'éviter les chevauchements d'activités et de déterminer les besoins en ressources (par. 27, alinéa d)		X		Le Comité directeur du Comité des forêts examinera cette question à sa réunion de mai et transmettra au Secrétariat des indications sur la façon de la présenter à la vingt-deuxième session du Comité des forêts en 2014.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
45.	Réfléchir aux moyens de mettre à profit autant que possible les forêts pour une économie plus verte ¹ (par. 27, alinéa e)		X		Des travaux sont en cours pour appuyer les secteurs forestiers durables, en renforçant la contribution économique des produits forestiers non ligneux et en soutenant le développement de la petite entreprise forestière.
46.	Étoffer la mallette d'outils de gestion durable des forêts pour aider les pays à appliquer ce mode de gestion (par. 27, alinéa f)		X		L'enrichissement du contenu de la mallette d'outils de gestion durable des forêts se poursuit grâce à une série d'actions conduisant à la mise en œuvre de ce mode de gestion; à l'établissement de profils; à des modules de connaissances; et à des bases de données d'outils pertinents de gestion durable des forêts à l'intérieur et à l'extérieur de la FAO. Les actions menées jusqu'ici comprennent: • la création d'une équipe spéciale; • l'achèvement d'une note de synthèse de l'initiative; • la rédaction, en cours, d'un projet de document de base sur les principes de la gestion durable des forêts et l'approche de mise en œuvre de ce mode de gestion (« SFM Principles and approach to SFM implementation »); • le catalogage, également en cours, des outils pertinents; • la constitution initiale d'un « prototype de mallette d'outils de gestion durable des forêts » pour un utilisateur donné.

¹ C 2013/25, « Rapport de la vingt et unième session du Comité des forêts », paragraphe 17): « en faisant observer que l'approche de l'économie verte n'était pas un ensemble de règles rigides et que ce n'était là qu'une approche du développement durable et de l'éradication de la pauvreté parmi d'autres ».

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
47.	Porter une plus grande attention à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des forêts et des arbres lors de l'élaboration des objectifs stratégiques, en tenant compte des indications du Comité relatives à chacun de ces objectifs (par. 27, alinéa g)		X		- Le personnel du Département des forêts participe aux groupes de travail sur les cinq nouveaux objectifs stratégiques. - Les questions de foresterie ont été prises en compte dans la rédaction de ces objectifs. - La gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité sont particulièrement mises en avant dans les objectifs stratégiques 2, Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, et 5, Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise. L'une des principales étapes pour promouvoir la mise en œuvre sera la présentation de <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i> à la Commission des ressources génétiques, en avril 2013.
48.	Tirer tout le parti possible des apports des conférences et commissions régionales aux prochaines sessions du Comité des forêts (par. 27, alinéa h)		X		La commission régionale des forêts a été informée des mandats résultant des décisions des organes directeurs de la FAO, qui appelaient à mettre les ordres du jour des prochaines sessions en conformité avec ces obligations. À sa prochaine session, en mai, le Comité directeur du Comité des forêts examinera le bilan du nouveau mécanisme de coordination introduit en 2011 et fournira des avis au Bureau et au Secrétariat de la commission régionale des forêts sur la façon d'assurer une meilleure coordination. Le Secrétariat a également pris part à des réunions de coordination avec les conférences régionales et d'autres comités techniques généraux, afin d'examiner les façons et les moyens d'améliorer encore collaboration et coordination.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent douzième et cent quarante-septième session, 7 novembre 2012) ----- Rapporteur: Rakesh Muthoo				
49.	Soumettre à l'attention du Comité financier et du Comité du Programme lors de leur prochaine réunion conjointe en mars 2013, puis à l'attention du Conseil, pour approbation, en avril 2013, une version complète et actualisée de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile (par. 31)	X			Le document JM 2013.1/2 a été examiné à la réunion conjointe de mars 2013, comme l'indique le rapport de cette réunion; voir le document CL 146/5: www.fao.org/docrep/meeting/027/MG211F.pdf .
	Rapport de la cent douzième session du Comité du Programme (5-9 novembre 2012) ----- Rapporteur: Rakesh Muthoo				
50.	Fournir un complément d'informations sur la collaboration entre la FAO et les autres organisations internationales dans le domaine des activités en matière de nutrition (par. 32, alinéa a)		X		Ces informations figurent dans le PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015. Voir le document C 2013/3 (par. 54-56; 59-87; 347-348; 370): www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490f.pdf
51.	Intensifier les activités intersectorielles de l'Organisation et concentrer son action sur l'utilisation intégrée des terres et la gestion durable des forêts (par. 32, alinéa c)		X		Ces informations figurent dans le PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015. Voir le document C 2013/3 (par. 68; 74; 87-102).

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
52.	Concentrer les activités de mobilisation de ressources de la FAO concernant le Code de conduite pour une pêche responsable, en particulier en ce qui concerne la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) (par. 32, alinéa d)		X		Ces informations figurent dans le PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015. Voir le document C 2013/3 (par. 564): www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490f.pdf
53.	Promouvoir l'équilibre linguistique dans les travaux des organes directeurs (par. 32, alinéa f)		X		Ces informations figurent dans le PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015. Voir le document C 2013/3 (par. 281; 451; 460).
54.	Remédier au déficit d'évaluation interne des enseignements à tirer de l'expérience qui pourraient être utiles à la Direction, et aux problèmes de chevauchement et de manque de cohérence et d'efficacité des fonctions de contrôle de l'Organisation (par. 33, alinéa c).		X		Le document PC 113/4 a été examiné à la session de mars 2013. Voir le document CL 146/4: www.fao.org/docrep/meeting/027/MG212F.pdf
55.	Faire rapport aux Membres sur les conclusions de l'évaluation rapide, engagée par le Directeur général, de la fonction d'évaluation à la FAO et remédier aux éventuelles carences relevées (par. 33, alinéa d)		X		Le document PC 113/4 a été examiné à la session de mars 2013. Voir le document CL 146/4.
56.	Tenir le Conseil informé des suites données aux délibérations du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) concernant l'examen des organes relevant de l'Article XIV (par. 34)		X		Le document PC 113/INF/5 a été présenté pour information à la session de mars 2013, comme l'indique le rapport du Comité du Programme (voir le document CL 146/4), et les modalités d'établissement des rapports des organes relevant de l'Article XIV ont été proposées dans le PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015. Voir le document C 2013/3.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Rapports des cent quarante-sixième et cent quarante-septième sessions du Comité financier (29-30 octobre 2012 et 5-9 novembre 2012) ----- <i>Rapporteur: David McSherry</i>				
57.	Mettre en œuvre, sur la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à la suite de l'enquête réalisée à Rome en 2012, un barème révisé des traitements des agents de la catégorie des services généraux s'appliquant aux agents recrutés à partir de la date de promulgation de ce barème par les organismes ayant leur Siège à Rome (par. 36, alinéa f)	X			Établi sur la base des constatations de l'enquête sur les salaires menée en 2012 par la CFPI, et dûment approuvé par le Conseil de la FAO à sa cent quarante-cinquième session, un nouveau barème des traitements a été mis en œuvre avec effet au 1 ^{er} février 2013. Étant donné qu'il est inférieur de 9,2 pour cent à l'actuel barème de traitements, en vigueur depuis le 1 ^{er} novembre 2010, le nouveau barème (connu sous l'appellation de <i>barème secondaire</i>) s'appliquera uniquement aux membres du personnel recrutés à compter du 1 ^{er} février 2013. Le barème de novembre 2010 restera en vigueur et continuera de s'appliquer à tous les membres du personnel des services généraux qui étaient déjà en poste à la date de promulgation du barème secondaire et dont le contrat de travail est maintenu sans interruption.
58.	Transmettre à la Conférence pour adoption un projet de résolution relatif aux comptes vérifiés de la FAO 2010-2011 (par. 37)	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Voir le document C 2013/LIM/4: www.fao.org/docrep/meeting/027/mg093f.pdf

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
59.	Demander au Comité financier d'examiner la question du rétablissement du droit de vote des États Membres redevables d'arriérés de contributions, en tenant compte des indications données par la Conférence à sa trente-troisième session, en novembre 2005 (par. 39, alinéa f)	X			La question du rétablissement du droit de vote des Membres redevables d'arriérés a été présentée au Comité financier à sa cent quarante-huitième session, en mars 2013: www.fao.org/docrep/meeting/027/mf847f.pdf
	Comité de la sécurité alimentaire mondiale ----- <i>Rapporteur: Kostas Stamoulis</i>				
	Rapport de la trente-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (15-20 octobre 2012)				
60.	Mettre au point une stratégie de communication solide et efficace, afin de garantir une diffusion optimale des décisions et activités du CSA en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition auprès de l'ensemble des parties prenantes (par. 38, alinéa h)		X		La stratégie de communication que le CSA est en train d'élaborer vise trois objectifs principaux: 1. Accroître la sensibilisation au modèle et au travail du CSA; promouvoir l'utilisation de ses produits et recevoir en retour des informations sur leur efficacité. Chaque priorité du CSA aura sa propre stratégie de communication et de mobilisation, élaborée en fonction des besoins spécifiques. 2. Recenser, aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays, les communautés de pratique et les mécanismes de gouvernance multipartites susceptibles d'avoir recours ou de se référer aux travaux du Comité, et recevoir en retour leurs observations sur l'efficacité de ces travaux. 3. Améliorer la communication interne entre le Bureau, le Groupe consultatif et le Secrétariat.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
61.	Prendre en considération les conclusions du rapport de la trente-neuvième session du CSA lors de la préparation du Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015, notamment la nécessité de ressources extrabudgétaires (par. 38, alinéa i)		X		Plusieurs points du rapport final de la trente-neuvième session du CSA ont été pris en compte dans la proposition de PTB 2014-2015, notamment: les suites à donner aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale; le processus de consultation sur les principes destinés à promouvoir un investissement responsable dans le secteur agricole; et l'appui du processus de concertation visant à élaborer un « Programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays en proie à des crises prolongées ». On s'est également livré à un exercice de mise en correspondance afin d'examiner la cohérence entre les objectifs stratégiques de la FAO et les recommandations en matière de politiques et de programmes du Cadre stratégique mondial du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
62.	Envisager d'améliorer les méthodes de travail du CSA, et notamment: i) de réduire le nombre de points à l'ordre du jour et de les hiérarchiser; ii) de profiter au maximum du temps alloué aux travaux en séance plénière pour approfondir le débat sur les différentes questions, notamment dans le cadre des tables rondes sur les politiques; iii) de limiter le nombre de manifestations parallèles (par. 38, alinéa j)		X		Le Bureau du CSA a approuvé le projet de calendrier de la quarantième session du Comité, dont la durée a été réduite et qui prévoit un ordre du jour plus ciblé. Le Secrétariat collabore avec le Bureau et le Groupe consultatif pour définir des directives visant à clarifier le processus des tables rondes sur les politiques et à optimiser le temps disponible en séance plénière. Les critères de sélection des manifestations parallèles et d'allocation du temps qui leur sera consacré ont été décidés au sein du Bureau de façon à optimiser le calendrier et le nombre de ces manifestations.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Questions constitutionnelles et juridiques ----- <i>Rapporteur: Antonio Tavares</i>				
	Rapport de la quatre-vingt-quinzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (8-11 octobre 2012)				
63.	Soumettre à la Conférence pour adoption le projet de résolution relatif aux modifications à apporter aux articles XXXVII et XL du Règlement général de l'Organisation (par. 39, alinéa d)	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Voir le document C 2013/LIM/5: www.fao.org/docrep/meeting/027/mg106f.pdf
64.	Faire rapport au Conseil, à sa cent quarante-sixième session (avril 2013), par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du Programme, sur la suite donnée à la question de l'octroi de pouvoirs accrus en matière administrative et financière aux organes statutaires relevant de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO (par. 39, alinéa e)		X		Les dispositions nécessaires ont été prises. Voir le document CL 146/3 (par. 46-50): www.fao.org/docrep/meeting/027/mg229f.pdf
65.	Soumettre à la Conférence pour adoption le projet de résolution relatif aux modifications à apporter aux articles XXIX.2, XXX.2, XXXI.2 et XXXII.2 du Règlement général de l'Organisation (par. 39, alinéa i)	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Voir le document C 2013/LIM/6: www.fao.org/docrep/meeting/027/mg108f.pdf

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Questions relatives à la gouvernance ----- <i>Rapporteur: Louis Gagnon</i>				
	Organisation de la trente-huitième session de la Conférence				
66.	Fixer au lundi 8 avril 2013 à 12 heures la date limite pour le dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil (par. 41).	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Les Membres ont été informés par une lettre circulaire aux gouvernements datée du 15 avril 2013.
67.	Recommander à la Conférence que, conformément à l'usage, la Palestine soit invitée à la session de la Conférence en qualité d'observateur (par. 43, alinéa b)	X			Cette recommandation sera faite par la voie du premier rapport du Bureau de la Conférence.
68.	Recommander à la Conférence que le débat général de sa trente-huitième session ait pour thème: « Des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition » (par. 43, alinéa c)	X			Cette recommandation sera faite par la voie du premier rapport du Bureau de la Conférence.
	Programme de travail pluriannuel du Conseil 2013-2016				
69.	Actualiser les modifications apportées au programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2017 et les soumettre à celui-ci pour adoption à sa session de décembre 2013 (par. 44)	X			Des dispositions seront prises pour la session de décembre du Conseil. Le document CL 146/9 contient des mises à jour sur d'autres questions: www.fao.org/docrep/meeting/027/MG286f.pdf
	Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-quatrième session				
70.	Appliquer effectivement et rapidement les décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-quatrième session (par. 47)	X			Toutes les décisions ont été appliquées.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevée	En cours	Pas encore commencée	
	Questions diverses ----- <i>Rapporteur: Louis Gagnon</i>				
	Ordre du jour provisoire de la cent quarante-sixième session du Conseil (22-26 avril 2013)				
71.	Ajouter le point supplémentaire suivant: Années internationales: i) Année internationale des légumineuses et ii) Année internationale des sols (par. 53)	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Deux points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du Conseil. Voir les documents CL 146/7A : http://www.fao.org/docrep/meeting/028/Mg054F.pdf et CL 146/7B: http://www.fao.org/docrep/meeting/028/MG317F.pdf
	Célébration de la Journée mondiale des sols ----- <i>Rapporteur: Ronald Vargas</i>				
72.	Soumettre à la Conférence pour adoption, à sa trente-huitième session, en juin 2013, un projet de résolution demandant au Directeur général de transmettre la résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies en vue d'institutionnaliser la célébration de la Journée mondiale des sols le 5 décembre de chaque année (par. 56)	X			Les dispositions nécessaires ont été prises. Voir le document C 2013/36.